

REPUBLIQUE DU SENEGAL

Un Peuple – Un But – Une Foi

MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR DE LA RECHERCHE ET DE L'INNOVATION

AUTORITE NATIONALE D'ASSURANCE QUALITE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR
DE LA RECHERCHE ET DE L'INNOVATION



RAPPORT D'EVALUATION DU PROGRAMME DE LICENCE EN SCIENCES ECONOMIQUES DE L'UNIVERSITE DU SAHEL (UNIS)

L'équipe d'évaluation :

Pr Abou KANE

Pr. El Hadj Abdoul Aziz NDIAYE

M. Aboubakry DIA

Président

Membre

Membre

(Académique)

(Académique)

(Professionnel)

Signature :

Pour l'Equipe, le Président

Janvier 2025

Table des matières

Introduction	5
1. Présentation de l'établissement et du programme évalué.....	5
2. Avis sur le rapport d'auto-évaluation	6
3. Description de la visite	6
4. Appréciation du programme au regard des standards de qualité de l'ANAQ-Sup	8
5. Points forts du programme	17
6. Points faibles du programme	17
7. Appréciations générales sur le programme	18
8. Recommandations à l'établissement	18
9. Recommandations à l'ANAQ-Sup	19
10. Proposition de décision	19

Sigles et abréviations

ANAQ-Sup : Autorité Nationale d'Assurance Qualité de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation

CIAQ : Cellule Interne Assurance Qualité

LMD : Licence-Master-Doctorat

PER : Personnel d'Enseignement et de Recherche

PATS : Personnel Administratif, Technique et de Service

UE : Unité d'Enseignement

EC : Élément constitutif

Introduction

Depuis sa création, l'Université du Sahel (UNIS) s'efforce de relever les défis de l'éducation, de la formation et de la recherche qui se posent particulièrement en Afrique. Elle s'est résolument orientée vers la quête de la qualité et de l'excellence afin de répondre aux critères des institutions qui servent de référence partout dans le monde. L'institution se veut un espace d'épanouissement intellectuel et social ouvert promouvant la liberté et l'égalité des chances.

L'UNIS a sollicité auprès de l'Autorité Nationale d'Assurance Qualité de l'Enseignement Supérieur de la Recherche et de l'Innovation (ANAQ-Sup), l'accréditation de son programme de Licence en sciences économiques. C'est dans ce cadre que l'ANAQ-Sup, a commis un groupe de trois experts dirigés par le Pr. Abou KANE (Président) et composé du Pr. El Hadj Abdoul Aziz NDIAYE (membre) et de Monsieur Aboubakry DIA (membre). Cette équipe s'est déplacée à l'UNIS le jeudi 07/11/2024 pour effectuer l'évaluation.

Dès son arrivée à 08h30, la délégation des experts a été reçue par Pr. El Hadj SALL, Président l'Université du Sahel. Au début de la séance de travail entre les responsables de l'UNIS et les experts de l'ANAQ-Sup, le Président de l'équipe des experts a, dans un premier temps, rappelé les objectifs de la visite et l'esprit d'amélioration de la qualité des établissements privés d'enseignement supérieur (EPES) dans lequel l'ANAQ-Sup a placé ses missions d'évaluation externe. Par la suite l'agenda de la journée et la méthodologie de travail ont fait l'objet d'une validation.

1. Présentation de l'établissement et du programme évalué

L'Université du Sahel est créée avec l'autorisation de l'État du Sénégal en 1998 par décision 00427 du 29 juin 2000. C'est un établissement privé d'enseignement supérieur qui a son propre siège (dans ses propres locaux) et qui ambitionne d'être un symbole de l'innovation et de la diversité culturelle, du fait de la variété de ses offres de formation, la modernité de ses outils infrastructurels et didactiques, mais surtout, du fait de la trentaine de nationalités qui lui ont accordé leur confiance dans la réalisation de ses objectifs majeurs.

L'Université du Sahel est dirigée par un Conseil d'Administration, avec à sa tête un Président. Elle compte trois facultés administrées chacune par un doyen et huit départements. Les enseignements sont orientés vers des formations à caractère fondamental et professionnalisant qui débouchent sur l'obtention d'un diplôme de Licence ou de Master.

Depuis sa création, l'UNIS a délivré les diplômes universitaires classiques que sont le DEUG, la licence et la maîtrise. À partir de 2004, dans le souci d'harmoniser avec ce qui se fait à l'international, l'Université du Sahel a adopté le système LMD (Licence-Master-Doctorat) dont les principaux objectifs visent la professionnalisation, la mobilité des étudiants et des enseignants, mais aussi l'harmonisation des diplômes et l'accès universel au savoir.

Depuis 2017, par arrêté n° RepSEN/Ensup-prv/HA/023-2017 du Directeur général de l'Enseignement supérieur, et par arrêté n° 019558 du 31 mai 2023 du Ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation, l'université du Sahel est habilitée à délivrer les diplômes du système LMD suivants : Licences en sciences économiques, en physique et chimie, en informatique, en droit privé, en droit public et Masters en droit des affaires et fiscalité, en droit des activités maritimes, en relations internationales et en administrations publiques.

Le programme évalué est la licence en sciences économiques. Elle a pour objectif de permettre aux étudiants :

- d'acquérir des compétences généralistes et transversales pour pouvoir appréhender l'environnement économique et social : macroéconomie, microéconomie, marché du travail, politiques économiques et publiques, secteur financier ;
- d'analyser les enjeux de l'actualité économique : mondialisation et internationalisation des échanges, évolutions des systèmes économiques, des entreprises et des réseaux ;
- de comprendre le fonctionnement des entreprises et de leurs stratégies : comptabilité, marketing, gestion de production, dispositifs juridiques ;
- d'acquérir des compétences plus techniques en langue internationale (anglais) et en technologies de l'information et de la communication (TIC) pour appuyer les compétences précitées.

2. Avis sur le rapport d'auto-évaluation

Sur la forme, le rapport d'auto-évaluation respecte le canevas défini par le guide d'auto-évaluation de l'ANAQ-Sup. Il est bien structuré et est articulé aux différents champs d'évaluation du référentiel programme de l'ANAQ-SUP. Il présente aussi les forces et faiblesses du programme ainsi que les principales recommandations du comité de pilotage qui a été mis en place après les travaux du comité ad-hoc d'autoévaluation. Des annexes, comme éléments de preuve ou d'informations additionnelles, ont été également consultées sur place. Globalement, le rapport est bien rédigé.

3. Description de la visite

Dans cette section nous décrivons le déroulement de la visite, dans ses grandes lignes, avant d'en donner une appréciation.

➤ **Déroulement de la visite**

Le tableau ci-dessous résume le chronogramme de la visite effectuée par les experts :

<i>Horaires</i>	<i>Activités des experts</i>
08 h 30 – 08 h 45	Arrivée de la délégation des experts
08 h 45 – 10 h 30	Présentation du rapport d'autoévaluation et Discussions avec les responsables de l'institution
10 h 30 – 13 h 00	Entretiens avec les différentes composantes (PER, PATS, Etudiants)
14 h 00 – 15 h 00	Visite des locaux (salles de cours, laboratoires, bureaux, etc.)
15 h 00 – 15 h 30	Réunion d'harmonisation entre les experts
15 h 30 – 16 h 00	Restitution orale des premiers éléments d'appréciation

La séance d'entretien avec les autorités de l'institution a débuté à 08 h 45 avec les membres de la Direction qui ont souhaité la bienvenue aux experts et effectué une présentation de l'établissement (les missions, les programmes de formation, les ressources humaines, les étudiants, la gouvernance, le système d'information et de communication). Cette présentation a été suivie de discussions avec les experts.

Après les discussions avec la direction de l'établissement, la délégation des experts s'est entretenue avec les différentes composantes du personnel de l'institution que sont les enseignants permanents et vacataires, les personnels administratifs techniques de service et les étudiants.

Par la suite, la délégation des experts a effectué la visite des locaux de l'établissement.

Enfin une restitution orale en présence de l'administration a bouclé la mission. Celle-ci a permis de faire ressortir les premiers éléments d'appréciation sur l'institution en termes de points forts et de points faibles. La mission d'évaluation sur site a pris fin à 16h00.

➤ **Appréciation de la visite**

Les experts ont apprécié l'atmosphère de travail empreinte de rigueur et de courtoisie. L'engagement des responsables de l'UNIS et du programme de licence en sciences économiques a été bien apprécié. Les locaux sont adaptés pour abriter le programme. Les enseignants sont constitués, en grande majorité, de vacataires qui ont signé un contrat en bonne et due forme avec l'institution. Les lieux visités en rapport avec le programme sont les suivants :

- les salles de cours et l'amphithéâtre ;

- la salle informatique ;
- les toilettes Hommes/Femmes
- la bibliothèque ;
- les services administratifs.

Les normes d'hygiène et de sécurité sont globalement respectées. L'établissement a un dispositif de secours incendie et a mis en place une signalétique pour indiquer les locaux spécialisés (bureaux, salle de cours, toilettes.....) avec un adressage bien visible. Toutefois, il reste à prendre en compte convenablement les personnes à mobilité réduite dans les aménagements.

4. Appréciation du programme au regard des standards de qualité de l'ANAQ-Sup

La synthèse de la grille d'analyse du programme d'études au regard des standards de qualité est présentée ci-dessous :

Champ d'évaluation 1 : Objectifs et mise en œuvre du programme d'études

Standard 1.01 : *Le programme d'études est régulièrement dispensé.*

Appréciation globale du standard.

Le programme s'est déroulé sans interruption depuis son démarrage et est proposé à des étudiants venant de plusieurs pays. Il est donc régulièrement dispensé. L'UNIS lance un appel à candidatures en direction des étudiants titulaires du baccalauréat ou de tout autre diplôme jugé équivalent. Cet appel à candidatures est communiqué à grande échelle à travers les affiches, les flyers et le site de l'université.

Conclusion sur le Standard : ATTEINT

Standard 1.02 : *Le programme d'études et de formation vise des objectifs de formation qui correspondent à la mission et à la planification stratégique de l'institution.*

Appréciation globale du standard

Les objectifs de formation ou d'apprentissage sont en phase avec la mission de l'institution telle que définie dans son plan stratégique en ce sens que l'objectif est de permettre aux étudiants d'acquérir et de parfaire leurs connaissances dans les domaines des sciences économiques.

Le programme est cohérent avec les ambitions stratégiques de l'établissement.

Conclusion sur le Standard : ATTEINT

Standard 1.03 : *Le programme d'études s'efforce à maintenir des relations suivies avec le monde professionnel et socio-économique, dans le but de*

contribuer, selon ses moyens, à la réponse aux besoins du milieu et d'offrir des formations adaptées au milieu de travail.

Appréciation globale du standard

Les objectifs de formation et d'apprentissage du programme sont établis en concertation avec le concours des professionnels qui dispensent des cours, animent des séminaires ou reçoivent les étudiants en stage. Ces mêmes personnes ressources sont associées chaque fois qu'il s'avère nécessaire de modifier les maquettes ou de redéfinir les objectifs de formation en vue de les réadapter aux nouveaux besoins du monde professionnel.

Ainsi, le programme déploie divers moyens pour permettre aux étudiants d'être en contact direct avec les milieux professionnels et la communauté. Ces moyens comprennent notamment des enseignements du programme, des séminaires et stages animés par les spécialistes du métier (assureur, banquier, fiscaliste, consultant en économie numérique, cadre de sociétés, d'audit financier et comptable). Ces professionnels participent aussi à l'encadrement des mémoires de recherche et aux jurys de soutenance.

L'UNIS dispose d'un Centre d'Employabilité Francophone (CEF) qui met les étudiants en relation avec les professionnels pour qu'ils assurent leur formation à l'employabilité et à l'auto-employabilité.

Les participations des étudiants aux activités de service à la communauté (SAC) est un atout dans la facilitation du maintien des relations avec le milieu socioprofessionnel.

Il est recommandé à l'UNIS d'institutionnaliser davantage la révision du programme de formation et développer davantage le partenariat avec le monde socio-économique.

Conclusion sur le Standard : ATTEINT

Champ d'évaluation 2 : Organisation interne et gestion de la qualité

Standard 2.01 : Les processus, les compétences et les responsabilités décisionnelles sont déterminées et communiqués à toutes les personnes concernées.

Appréciation globale du standard

Les responsabilités, compétences et processus décisionnels concernant la gestion des affaires pédagogiques, scientifiques et administratives sont établis par les instances appropriées et communiqués à toutes les personnes concernées. Le processus d'élaboration du programme, le recrutement des étudiants, les

enseignements et les processus d'évaluation se déroulent dans la transparence, l'équité, l'intégrité et l'égalité des chances entre hommes et femmes.

Les décisions administratives centrales émanent du Conseil d'Administration ou du Président de l'Université. Elles passent par les directions qui se chargent de leur diffusion par correspondances écrite, email, affiche, amphi de rentrée, site de l'Université.

Les processus décisionnels sur la pédagogie, en fonction de leur importance, sont en général pilotés par la CIAQ ou la commission pédagogique, et validés par le Conseil académique. Ils font l'objet de diffusion au même titre que les décisions administratives.

Conclusion sur le Standard : ATTEINT

Standard 2.02 Le Personnel d'Enseignement et/ou de Recherche (PER) a pris une part active aux processus décisionnels menant à la mise en œuvre du programme.

Appréciation globale du standard

Le Personnel d'Enseignement et/ou de Recherche (PER) a pris une part active aux processus décisionnels menant à la mise en œuvre du programme. Le programme est conçu à la base par le PER au niveau départemental et facultaire.

Le PER, à travers la CIAQ, le Conseil pédagogique et le Conseil académique participe activement à la validation du programme. Les étudiants donnent leur opinion sur les cours, contenus et évaluations à travers des évaluations des enseignements et des sondages effectués par la CIAQ. Ils peuvent à travers leur responsable de classe saisir directement le doyen ou les chefs de département, ou l'administration, en général.

Les cérémonies officielles (Amphi de rentrée et remise des diplômes) constituent des occasions où le discours du président de l'amicale des étudiants porte aussi sur leurs doléances socio-pédagogiques.

Conclusion sur le Standard : ATTEINT

Standard 2.03 Le programme d'études fait l'objet de mesures d'assurance qualité. L'institution utilise les résultats afin d'adapter périodiquement l'offre d'études.

Appréciation globale sur le standard

Le dispositif mis en place comprend la CIAQ qui est le principal organe chargé de la mise en œuvre de la politique d'assurance qualité de l'établissement. Cet organe,

dirigé par un enseignant, est mis en réseau avec l'assemblée de département, la commission pédagogique, le conseil académique ainsi que les directions et services.

La CIAQ dispose d'un local équipé et autres moyens de travail. Elle a mis en place un calendrier de travail qui comprend un programme à exécuter (séminaires, visites, auto-évaluation des infrastructures, des moyens didactiques, des enseignements etc.).

Après les évaluations, les correctifs, suggestions et recommandations font l'objet de partage de la part de la CIAQ avec les instances comme l'assemblée de département, la commission pédagogique et le conseil académique.

La CIAQ organise une rencontre d'échanges entre ces organes où siègent les enseignants qui déroulent le programme. Les participants discutent des contenus du rapport pour mesurer la pertinence des correctifs, suggestions et recommandations, et voir comment les prendre en compte dans la reformulation du programme.

Ainsi, le programme en question subit progressivement des changements qui contribuent à l'amélioration de la qualité.

L'UNIS doit davantage formaliser et autonomiser l'évaluation des enseignements par les étudiants.

Conclusion sur le Standard : ATTEINT

Champ d'évaluation 3 : Curriculum et méthodes didactiques

Standard 3.01 : *Le programme d'études dispose de maquette structurée et de plans de cours correspondant à une mise en œuvre coordonnée du LMD dans les établissements d'enseignement supérieur du Sénégal.*

Appréciation globale sur le standard

Le Programme de Licence en Sciences Économiques dispose d'une maquette structurée en unités d'enseignement et en éléments constitutifs. Toutefois, elle demeure peu conforme à la réglementation en vigueur notamment à la Loi n° 2011-05 du 30 mars 2011 relative à l'organisation du système LMD dans les établissements d'enseignement supérieur et au Décret 2012-1114 relatif au diplôme de Licence, notamment en matière de répartition entre temps présentiel et volume horaire réservé au travail personnel de l'étudiant. La codification des unités d'enseignement reste également peu conforme aux textes réglementaires. Les objectifs visés par le programme ne se reflètent pas dans le contenu de la maquette.

L'UNIS gagnerait à mettre en place une cellule LMD dont la mission est de veiller à la conformité du programme par rapport aux normes LMD.

Conclusion sur le standard : NON ATTEINT

Standard 3.02 : *Le programme d'études couvre les aspects principaux de la discipline. Il permet l'acquisition de méthodes de travail scientifiques, garantit l'intégration de connaissances scientifiques et se préoccupe de préparer l'étudiant au marché du travail. Les méthodes d'enseignement et d'évaluation sont définies en fonction des objectifs de formation.*

Appréciation globale du standard.

Le Programme de Licence Sciences Économiques couvre une bonne partie des aspects des Sciences Économiques qui pourraient faciliter l'assimilation de connaissances scientifiques. Les méthodes d'enseignement et d'évaluation peuvent permettre aux étudiants, dans une certaine mesure, de s'insérer dans le marché du travail. Toutefois, le programme a une forte connotation de gestion. Aussi l'UNIS est-elle invitée à revoir le contenu du Programme voire à changer son intitulé en *Licence Sciences Économiques et de Gestion*. L'UNIS devrait également veiller à la conformité entre l'intitulé de certains éléments constitutifs et leur syllabus voire leur contenu réel. Une telle démarche passe par une bonne tenue du cahier de texte et un processus de validation des *syllabi* clairement spécifié et partagé avec l'ensemble des intervenants du Programme.

Conclusion sur le standard : NON ATTEINT

Standard 3.03 : *Les conditions d'obtention des attestations et des diplômes académiques sont réglementées et publiées.*

Appréciation globale du standard

Les conditions d'obtention des attestations et des diplômes académiques sont réglementées et publiées conformément aux textes régissant le système LMD. Ces conditions sont d'ailleurs précisées dans le règlement intérieur des examens de l'UNIS et partagées avec les apprenants. Cependant, l'UNIS applique aux étudiants un système de note éliminatoire pour être autorisé à subir la session de rattrapage. Ainsi, tout étudiant ayant une moyenne inférieure à huit (8) ne serait pas autorisé à subir les examens de la session de rattrapage. Il faut préciser que cette pratique est contraire à la réglementation en vigueur et que l'UNIS est vivement invitée à l'arrêter.

Conclusion sur le standard : NON ATTEINT

Standard 3.04. *Le programme maintient un taux de réussite satisfaisant. Au besoin, il n'hésite pas à prendre les mesures nécessaires pour faciliter la progression des étudiants.*

Appréciation globale du standard

Le Programme de Licence de Sciences Économiques maintient un taux de réussite assez satisfaisant au regard des procès-verbaux de délibérations. Toutefois, il a été constaté une baisse continue de ce taux qui passe de 95% à 90% puis 90% à 81% pour les années académiques 2020/2021, 2021/2022, 2022/2023 et 2023/2024. Aussi l'UNIS est-elle invitée à prendre les dispositions nécessaires afin de stopper cette baisse notamment avec la mise en place de cellules pédagogiques de base voire une meilleure association des enseignants dans le processus de recrutement des étudiants et lors des séances de délibérations.

Appréciation globale du standard : ATTEINT

Champ d'évaluation 4 : Personnel d'Enseignement et/ou de Recherche (PER)

Standard 4.01 : *L'enseignement est dispensé par un corps enseignant compétent du point de vue didactique et qualifié scientifiquement.*

Appréciation globale du standard :

L'UNIS dispose d'un corps enseignant, compétent du point de vue didactique et scientifiquement qualifié. A cet effet, les enseignements du Programme sont assurés majoritairement par des docteurs et des professionnels compétents et expérimentés. Toutefois, certains éléments constitutifs du Programme sont dispensés par des enseignants qui demeurent peu habilités à le faire. Il est possible notamment de citer le cours d'Histoire de la pensée économique confiée à un juriste. A cet effet, l'UNIS est invitée à corriger ce dysfonctionnement voire à améliorer son dispositif de recrutement des enseignants du Programme.

Conclusion sur le standard : ATTEINT

Standard 4.02 : *La répartition du volume horaire consacré aux activités d'enseignement, de recherche, d'expertise et d'administration des enseignants est définie.*

Appréciation globale du standard

Les enseignants permanents du Programme consacrent une partie de leur temps de travail aux activités d'enseignement et d'administration. Toutefois, le temps consacré aux activités de recherche et d'expertise n'est pas précisé dans leur contrat. Aussi la répartition du volume horaire consacré aux activités d'enseignement, de recherche, d'expertise et d'administration n'est-elle pas clairement explicitée.

Conclusion sur le standard : NON ATTEINT

Standard 4.03 : *La mobilité du PER est possible.*

Appréciation globale sur le standard

Le Personnel enseignant du Programme est composé pour une large majorité de vacataires provenant des universités et des institutions nationales publiques et privées. Ce qui constitue une source de mobilité des enseignants voire d'enrichissement de la qualité des enseignements-apprentissages. Toutefois, l'UNIS ne dispose pas d'un Programme de mobilité formalisé permettant un échange d'enseignants au niveau national voire à l'international. Il faut préciser à ce niveau et conformément à la réglementation que les enseignants qui ont déjà un contrat avec les universités publiques ne peuvent pas occuper de postes de permanent dans les établissements privés d'enseignement supérieur. Toutefois, ils peuvent être recrutés avec un statut de vacataire voire d'associé.

Conclusion sur le standard : NON ATTEINT

Champ d'évaluation 5 : Étudiant(e)s

Standard 5.01 : *Les conditions d'admission dans le programme sont publiées*

Appréciation globale sur le standard

Les conditions d'admission sont publiées. Les étudiants sont informés de leurs droits, devoirs et responsabilités à travers le règlement intérieur et à travers le code des droits, devoirs et responsabilités des étudiants qui sont disponibles sur le site de l'Université du Sahel et téléchargeables.

Conclusion sur le standard : ATTEINT

Standard 5.02 *L'égalité des chances entre hommes et femmes est réalisée.*

Appréciation globale du standard

Il n'existe aucune forme de discrimination liée au genre. Les règles et principes en vigueur ne tiennent pas compte du genre concernant les conditions d'admission, le déroulement des enseignements, et les modalités d'évaluation. Les conditions d'accès au programme et d'études sont applicables aux hommes comme aux femmes de manière équitable et permettent de garantir au maximum l'égalité des chances.

Conclusion sur le standard : ATTEINT

Standard 5.03 *L'encadrement adéquat des étudiants est assuré*

Appréciation globale du standard

Un encadrement adéquat des étudiants est assuré. Les résultats des évaluations des enseignements sont une opportunité pour revisiter le programme avec un regard critique et rénovateur. L'administration de l'Université du Sahel a mis en place un service d'accueil, d'orientation et de conseils comprenant le PATS, le PER et l'amicale des étudiants qui prennent en charge les questions et difficultés pédagogiques.

Ainsi, selon les informations et remarques, les forces et faiblesses tirées des évaluations des enseignements, il arrive que l'on procède à des retouches, réaménagements et révisions qui s'avèrent nécessaires dans les aspects du programme, tels les maquettes, contenus, répartition des UE, crédits, volumes horaires, codification, etc.

C'est de la sorte que les évaluations des enseignements contribuent efficacement à l'amélioration de la qualité de la formation.

Conclusion sur le standard : ATTEINT

Standard 5.04 : *La mobilité des étudiant(e)s est possible et encouragée par la reconnaissance mutuelle inter établissements et celle de l'interdisciplinarité des acquis.*

Appréciation globale du standard

L'Université du Sahel a adopté le système LMD et les étudiants ont donc la possibilité de valider des unités d'enseignement et de les valoriser pour poursuivre leurs études ailleurs. Les dispositions prises dans la conception et le déroulement du programme donnent aux étudiants la possibilité d'une mobilité au plan national et international.

L'UNIS a mis en œuvre des mesures pour encourager la mobilité des étudiants à travers des conventions de partenariat avec d'autres établissements.

Conclusion sur le standard : ATTEINT

Standard 5.05 : Le programme se préoccupe de l'insertion des étudiant(e)s dans le milieu du travail.

Appréciation globale sur le standard

Le centre d'employabilité francophone (CEF), installé à l'UNIS en partenariat avec l'AUF, déroule un certain nombre de modules de formation pour les étudiants du programme en soft skills (modules de développement personnel, techniques de recherche d'emploi, l'entrepreneuriat numérique).

En outre, l'Université du Sahel dispose d'une base de données des anciens étudiants en vue de suivre leur évolution dans les études doctorales ou dans le marché du travail. Cette base de données permet de mieux cerner l'impact des formations, de réactualiser les programmes et de répondre aux besoins du marché de l'emploi. Certains alumni se portent volontaires pour accompagner les étudiants actuellement en formation. Toutefois, l'UNIS est invitée à développer davantage le partenariat avec le monde professionnel et à mettre en place une cellule d'appui à l'insertion professionnelle des étudiants (stages, emplois, participation aux forums de l'emploi).

Conclusion sur le standard : ATTEINT

Champ d'évaluation 6 : Dotation en équipements et en locaux

Standard 6.01 Le programme d'études dispose de ressources suffisantes pour réaliser ses objectifs. Elles sont disponibles à long terme.

Appréciation globale du standard

L'Université du Sahel a ses propres locaux spécialement conçus et construits pour abriter une institution académique. Il comprend deux immeubles de six niveaux chacun d'une surface bâtie de 6.000 m². Cette infrastructure abrite des amphithéâtres, des salles de cours, des laboratoires, une bibliothèque, des bureaux, des salles d'informatique, un restaurant et plusieurs toilettes pour le PER, le PATS et les Étudiants.

Actuellement, la capacité d'accueil de l'Université est de 20.000 étudiants. Avec un effectif moyen annuel de 1000 à 1500 étudiants, l'UNIS s'est amplement donné la possibilité d'une montée en puissance.

Toutes les salles sont équipées en mobiliers confortables. Elles disposent d'un système de sonorisation, de caméras et de vidéoprojecteurs. Les ordinateurs,

imprimantes, et photocopieuses, sont disponibles partout dans l'établissement. Toutes les classes sont dotées de deux tableaux, vert et noir, pour l'utilisation de la craie et du marqueur.

Conclusion sur le standard : ATTEINT

5. Points forts du programme

A la lumière du rapport d'auto-évaluation et de la visite des experts, les points forts suivants ont été relevés.

- Existence d'un corps enseignant disposant en son sein d'universitaires qualifiés et de professionnels expérimentés ;
- Existence de locaux pédagogiques suffisants et bien équipés ;
- Diversité de l'effectif des étudiants en termes de nationalités ;
- Taux d'encadrement des étudiants appréciable ;
- Existence d'un PATS motivé et engagé ;
- Existence d'un dispositif d'évaluation des enseignements ;
- Existence d'une CIAQ ;
- Existence d'un conseil académique et d'une organisation pédagogique structurée ;
- Existence d'une bibliothèque, d'une salle informatique et d'un service médical.

Sans remettre en cause les forces exprimées ci-dessus, les experts estiment utile d'attirer l'attention sur les faiblesses.

6. Points faibles du programme

Les points faibles suivants ont été soulignés.

- Maquettes pédagogiques peu conformes aux dispositions réglementaires (répartition entre temps présentiel et TPE, système de codification des UE inadapté) ;
- Inadéquation entre l'intitulé du programme et son contenu qui renvoie davantage à une Licence de Sciences Économiques et de Gestion ;
- Mauvaise tenue du cahier de textes ne garantissant pas un respect strict des volumes horaires et une adéquation entre le contenu des enseignements effectivement déroulés et les *syllabi* de cours ;
- Bibliothèque physique peu fournie en ouvrages d'actualité et absence de ressources numériques ;

- Faiblesse du partenariat entre l'UNIS et le monde socio-économique et absence d'une cellule dédiée à l'insertion professionnelle ;
- Inadéquation du profil de certains intervenants, notamment celui du cours d'Histoire de la pensée économique ;
- Missions de la CIAQ restreintes aux aspects pédagogiques et ignorant les dimensions relatives à l'hygiène, à la sécurité et à l'environnement ;
- Absence de logiciel de gestion pédagogique et d'un système d'anonymat pouvant garantir un management plus efficient ;
- Chevauchement entre certaines fonctions administratives et académiques ne garantissant pas une autonomie de la gestion pédagogique ;
- Absence d'un dispositif de validation des Syllabii de cours partagé avec l'ensemble des enseignants.

7. Appréciations générales sur le programme

Le programme de licence en sciences économiques de l'UNIS contient des éléments intéressants. Toutefois, l'établissement gagnerait à réviser la maquette en vue de mieux l'adapter aux exigences d'une licence en sciences économiques ou mettre la mention sciences économiques et de gestion.

Dans sa réponse l'UNIS signale, pour des raisons de conformité avec l'acte d'habilitation de l'établissement, l'ANAQ-Sup lui aurait demandé de maintenir l'appellation (en enlevant « Gestion »). En effet, le programme candidat à l'accréditation porte sur la licence en sciences économiques conformément à l'intitulé mentionné dans l'arrêté d'habilitation de l'établissement. Mais il se trouve que la maquette se rapproche plus des sciences de gestion que des sciences économiques. Ce problème de conformité de l'appellation avec le contenu n'est qu'un aspect du problème ; les autres ayant déjà été soulignés dans le présent rapport d'évaluation externe en vue de l'accréditation.

8. Recommandations à l'établissement

En vue de remédier aux points faibles soulevés plus haut, les experts proposent les recommandations suivantes :

- Veiller au respect du ratio : temps présentiel / travail personnel de l'étudiant et proposer une codification conformément aux textes réglementaires régissant le système LMD ;
- Veiller à une meilleure tenue du cahier de texte afin que les volumes horaires et le contenu des enseignements soient conformes à la maquette et aux *syllabi* ;

- Acquérir un logiciel de gestion pédagogique et veiller à une meilleure adéquation entre l'intitulé du programme et son contenu ;
- Instaurer un véritable dispositif d'anonymat dans la gestion des évaluations afin d'en garantir la fiabilité ;
- Mettre en place un dispositif de validation des *Syllabi* standardisé et le partager avec les intervenants du Programme ;
- Actualiser le fonds documentaire physique et se doter d'une bibliothèque numérique ;
- Redynamiser le partenariat entre l'UNIS et le monde socio-économique et mettre en place une cellule d'insertion professionnelle ;
- Améliorer le dispositif de recrutement du PER afin de veiller à l'adéquation entre le profil des intervenants et leurs enseignements ;
- Veiller à un meilleur fonctionnement de la CIAQ et mettre en place une politique de qualité intégrant les aspects relatifs à l'hygiène, à la sécurité et à l'environnement ;
- Veiller à une séparation nette entre les fonctions administratives et académiques et faire présider la CIAQ et le COP par des enseignants n'ayant pas de responsabilité administrative.

9. Recommandations à l'ANAQ-Sup

- Initier des rencontres pour expliquer la philosophie qui est derrière la mobilité des étudiants et du PER que l'ANAQ-Sup veut promouvoir en tenant compte des contraintes des établissements (prépondérance du PER non permanent, forte proportion de professionnels parmi les étudiants).
- Initier des rencontres pour expliquer davantage la philosophie de l'assurance qualité ainsi que les outils d'évaluation des enseignements et des formations.

10. Proposition de décision

NON ACCREDITATION